

Rue Blavignac 16  
1227 Carouge GE

☎ 022 300 27 59

@ info@colisducoeur.ch

🌐 www.colisducoeur.ch

# Rapport d'activité 2015



**Un « coup de pouce »  
pour les familles et les personnes démunies  
recommandées par les services sociaux genevois**

## **1. Un hommage bien appuyé en guise d'introduction**

En automne 2015, cela a fait vingt-trois ans que les Colis du Cœur se sont mis au service des plus démunis du canton de Genève, servant les premiers temps une centaine de personnes deux fois par semaine, pour atteindre plus de six-cents ces derniers temps chaque mardi. L'action des Colis du Cœur se situe au carrefour du bon sens et de la générosité.

Bon sens et générosité des grands distributeurs qui nous offrent les denrées alimentaires et autres produits de première nécessité au travers de Partage, voire directement.

Bon sens et générosité des donateurs publics, institutionnels ou encore privés sans qui nous n'aurions tout simplement pas les moyens de notre ambition sociale, puisque notre seule subvention régulière se limite toujours aux CHF 20'600.00 de la Ville de Genève.

Mais aussi, et surtout devrais-je dire, bon sens et générosité des bénévoles qui œuvrent inlassablement mardi après mardi : plus de cinquante hommes et femmes qui offrent leur temps – certain(e)s plusieurs jours par semaine – dans l'abnégation la plus totale, sans rien attendre d'autre que le sentiment personnel et discret d'avoir été utile à qui avait besoin d'aide. Cette bienveillance anonyme, cette délicatesse évidente à l'égard des bénéficiaires des Colis du Cœur s'inscrivent tout à fait dans la droite ligne de la tradition humanitaire de Genève. Elles témoignent d'une générosité d'âme hors pair qui force le respect et honore l'Homme dans ce qu'il a de plus noble. Et pourtant, la tâche de ces bénévoles n'est pas toujours facile, car ils font souvent face à des bénéficiaires marqués par des histoires de vie douloureuses et très compliquées qui interdisent parfois jusqu'à l'esquisse d'un sourire de reconnaissance. Ces bénévoles ont tout simplement du cœur et jamais nous ne les remercierons assez; ils sont remarquables !

Vous découvrirez les temps forts qui ont marqué l'année 2015 des Colis du Cœur dans les pages qui suivent, et vous remarquerez certainement l'augmentation inquiétante du nombre de personnes ayant recours à ses services depuis quelques mois. Cette augmentation n'est que le reflet de ce que vous pouvez lire dans la presse et soyez certain(e)s que la situation de chaque personne a fait l'objet d'un examen attentif d'un service social genevois. Il n'y a donc aucun doute qu'il faille les aider. Nous ne pourrions toutefois continuer à le faire que si la solidarité joue à tous les niveaux, c'est-à-dire si, à notre tour, nous pouvons compter sur votre générosité. Que ce soit sous forme d'une aide financière ou de denrées alimentaires, au nom des bénéficiaires des Colis du Cœur, je vous en remercie chaleureusement par avance.

Mes derniers mots seront pour les membres des Colis du Cœur et de son comité. Leur attachement à la mission de cette merveilleuse association n'en finit pas de m'émouvoir. A chacune et à chacun, merci du fond du cœur. Bien entendu sans oublier notre dévoué personnel dont notre secrétaire.

Serge Bednarczyk  
Président

## **2. Composition du Comité**

Plusieurs changements sont intervenus au sein du comité durant l'année 2015, l'idée étant de le renforcer en vue des défis auxquels il aura à faire face à l'avenir. Trois personnalités marquantes de la vie genevoise l'ont rejoint : Anne Héritier Lachat, ancienne présidente de la FINMA, Charles Beer, ancien président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, et Rémy Mathieu, directeur financier de l'Hospice général. Nous avons par ailleurs enregistré la démission de Marie-France Steffen qui se consacrera désormais uniquement à la distribution.

Ainsi, au 31 décembre 2015, le Comité se composait de : Serge Bednarczyk, président, Charly Galley, vice-président, Rémy Mathieu, trésorier, Francis Jaeger, Marie-Claude Pittet, Emily Turrettini, Claude Kuratli, Anne Héritier Lachat et Charles Beer, membres.

Côté secrétariat, Cecilia Viret-Quezada a choisi de réorienter sa carrière et c'est Nicole Mezzadonna qui lui a succédé.

Nous remercions Marie-France Steffen et Cecilia Viret-Quezada pour leur contribution au développement des activités des Colis du Cœur, et nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à Anne Héritier Lachat, Charles Beer, Rémy Mathieu et Nicole Mezzadonna.

## **3. Rappel des critères d'accueil**

Nos critères d'accueil restent inchangés, à savoir que les Colis du Cœur viennent en aide aux **personnes résidant dans le canton de Genève** et dont les revenus se situent en dessous du minimum vital sans pour autant avoir droit aux aides sociales. Toute personne souhaitant avoir recours aux Colis du Cœur doit **obligatoirement passer par un service social**, et les Colis du Cœur n'entrent en matière que sur recommandation de ce dernier. La durée de l'aide peut aller jusqu'à 24 semaines, éventuellement renouvelable suivant réévaluation de la situation de l'utilisateur, mais toujours sur préavis du service social. A ce jour, 40 services sociaux sont agréés.

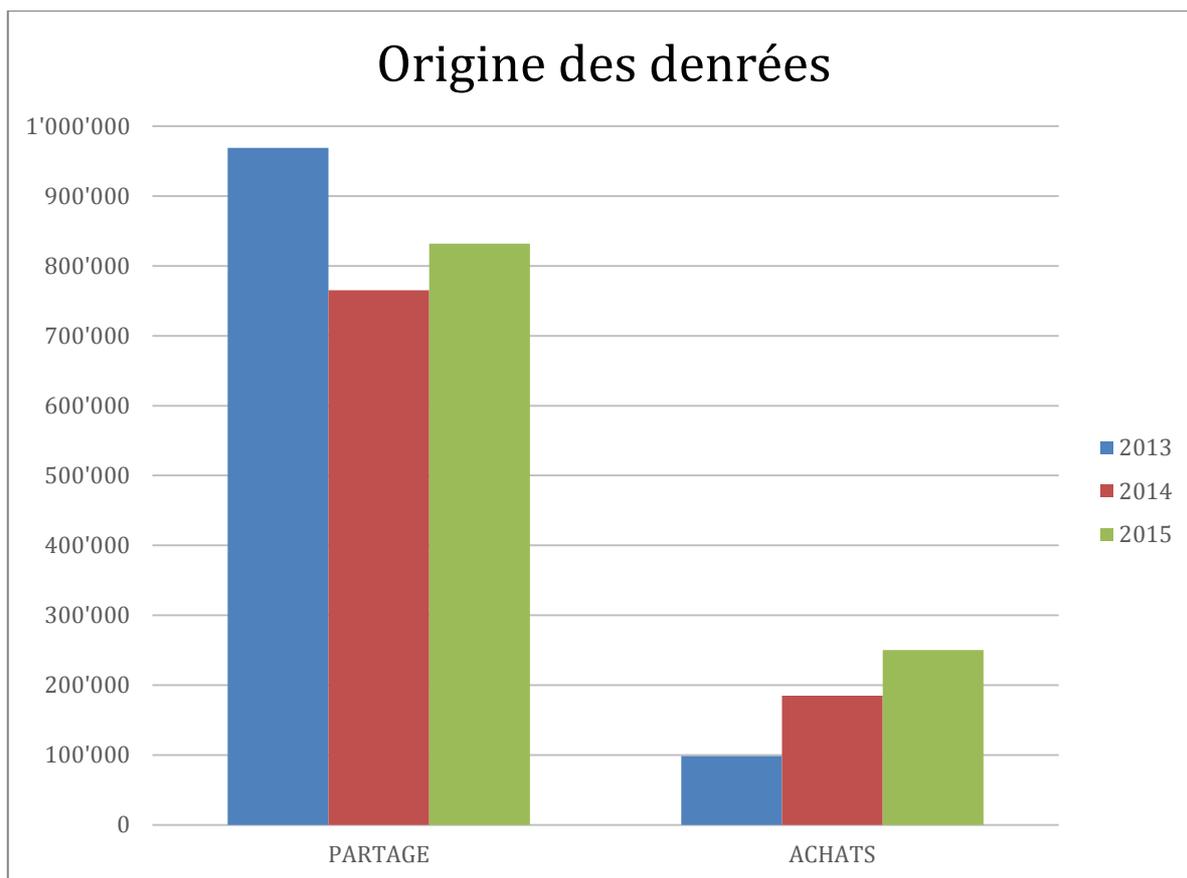
Exceptionnellement, et en cas d'urgence clairement établie seulement, les Colis du Cœur peuvent prendre l'initiative de remettre de la nourriture à une personne sur la base de l'appréciation de ses bénévoles, mais limitées à 4 semaines, le temps qu'un service social évalue la situation.

## **4. Nature de l'aide**

Les Colis du Cœur accordent des aides sous forme de marchandises de base, d'où la nécessité que les usagers puissent cuisiner chez eux. Il s'agit essentiellement de riz, pâtes, thon, œufs, légumes en boîte, pommes de terre, pain et très accessoirement de plats préparés. Grâce à la complicité d'un important partenaire, nous offrons également certains produits de toilette, des couches et des lingettes pour bébé, de la lessive, du shampoing, des produits pour la vaisselle, des serviettes hygiéniques et de la mousse à raser. Grâce à notre installation du froid, nous pouvons désormais distribuer du beurre, des yogourts, des flans... L'importance des colis est adaptée en fonction de la composition des familles, sur la base des indications précises que nous remettent les services sociaux.

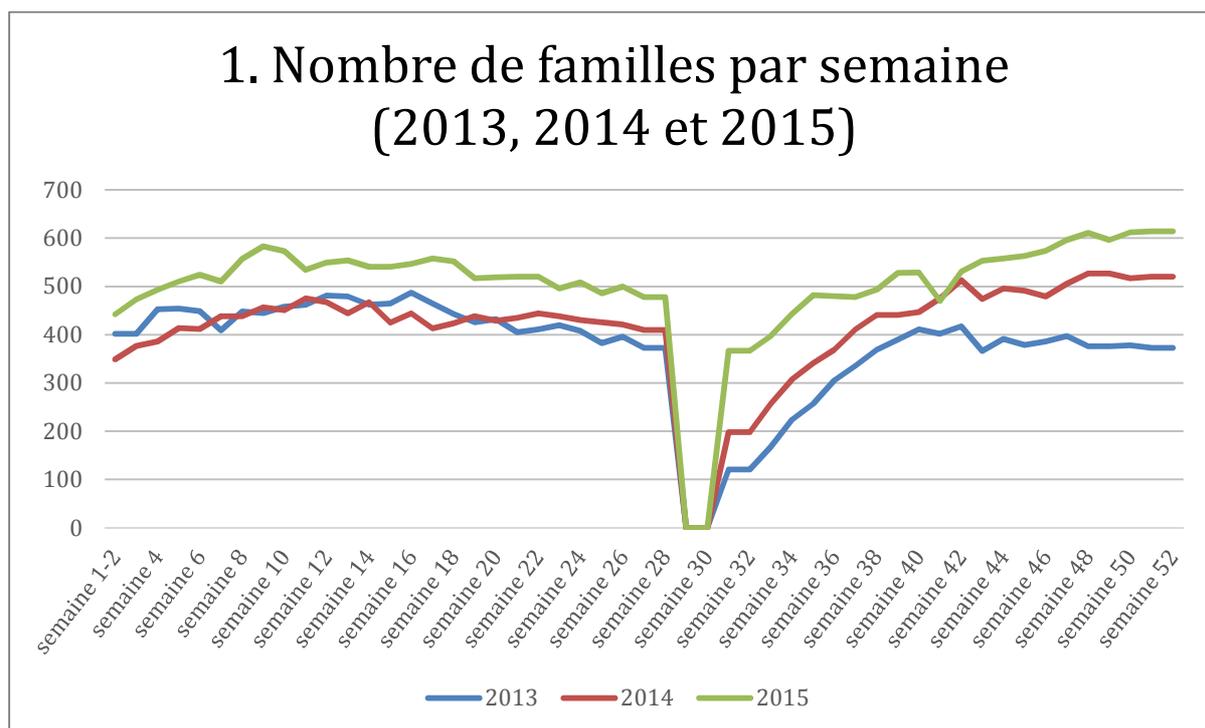
## 5. Origine de la nourriture distribuée

La marchandise que nous distribuons nous est offerte par les commerçants et la population genevoise au travers de Partage qui collecte les invendus, jour après jour, avant de les redistribuer aux associations caritatives genevoises. C'est également Partage qui participe à l'organisation des deux « Samedi du Partage » annuels au cours desquels la générosité de la population est sollicitée. Par ailleurs, les Colis du Cœur achètent à des conditions très avantageuses de quoi compléter les colis, l'objectif étant d'équilibrer le mieux possible les repas des usagers.

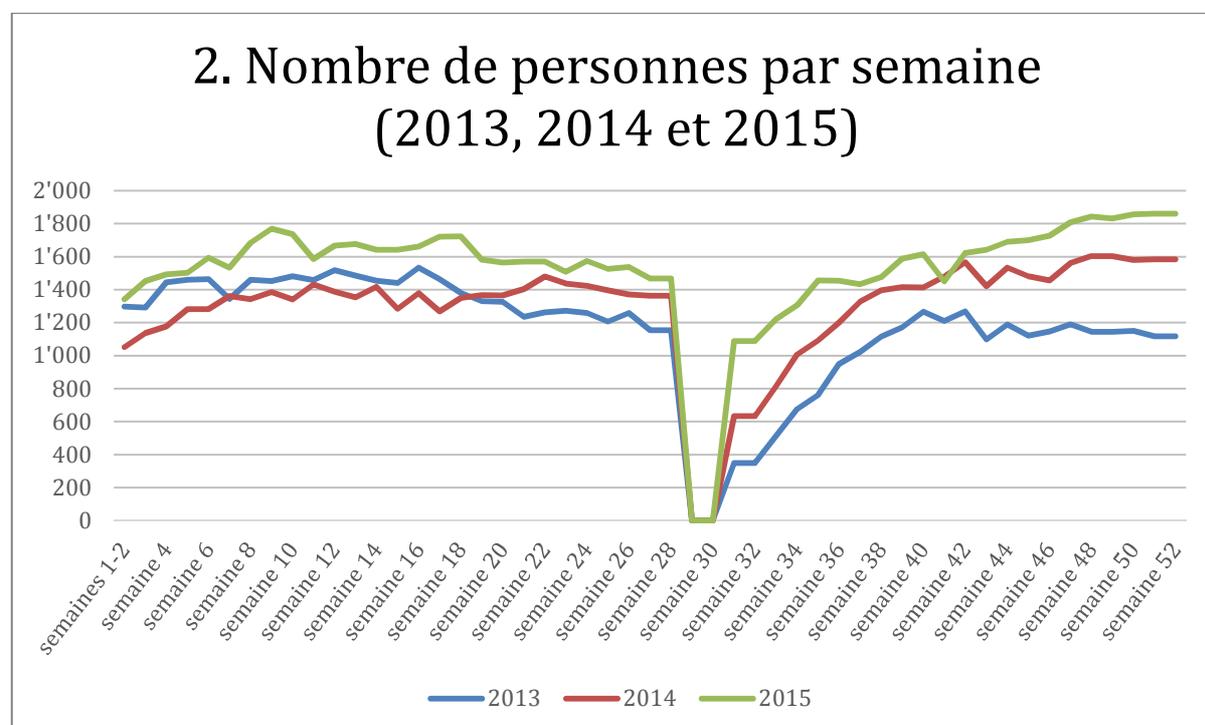


En 2015, la valeur totale des denrées alimentaires et autres marchandises de première nécessité que nous avons distribuées s'est élevée à près de CHF 1'082'000.00. Après une baisse importante en 2014, Partage a pu mieux répondre à nos attentes en 2015 et, de notre côté, nous avons porté le volume de nos achats directs à CHF 250'000.00.

## 6. Les statistiques

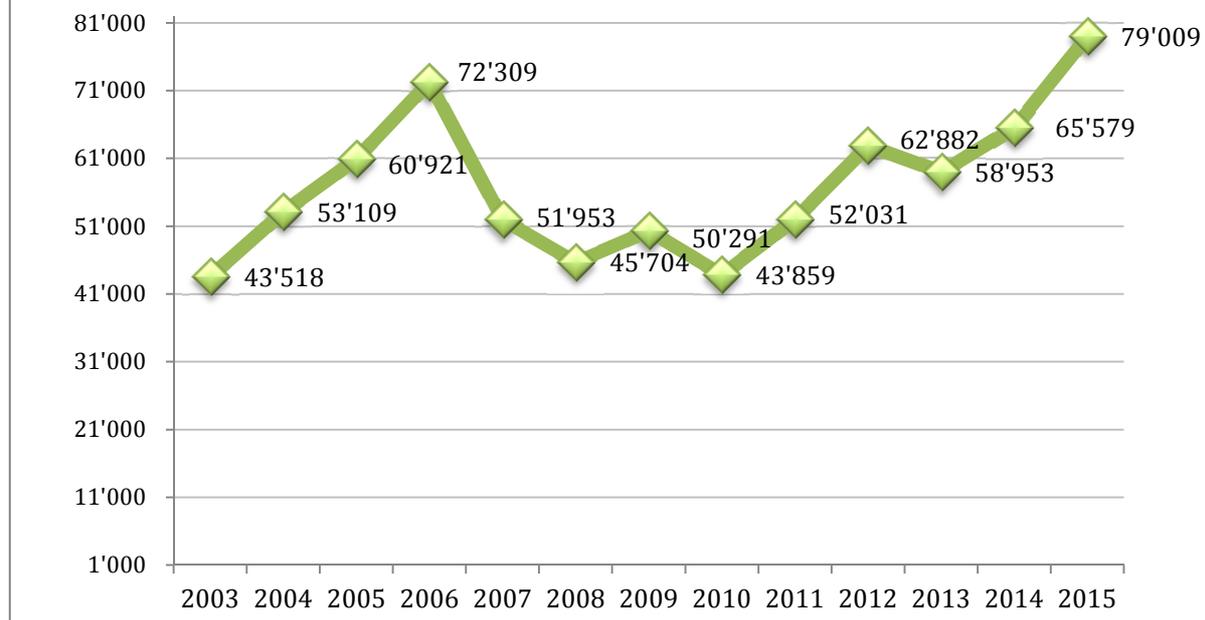


On voit qu'à fin 2015, nous dépassons allègrement les 600 familles reçues, ceci malgré le rappel de nos critères d'attribution aux services sociaux le printemps dernier pour éviter tout débordement injustifié. Il est évident qu'il faut attribuer en grande partie cette augmentation continue aux conflits dans le monde et à la politique des autorités suisses en matière d'accueil des populations étrangères menacées.



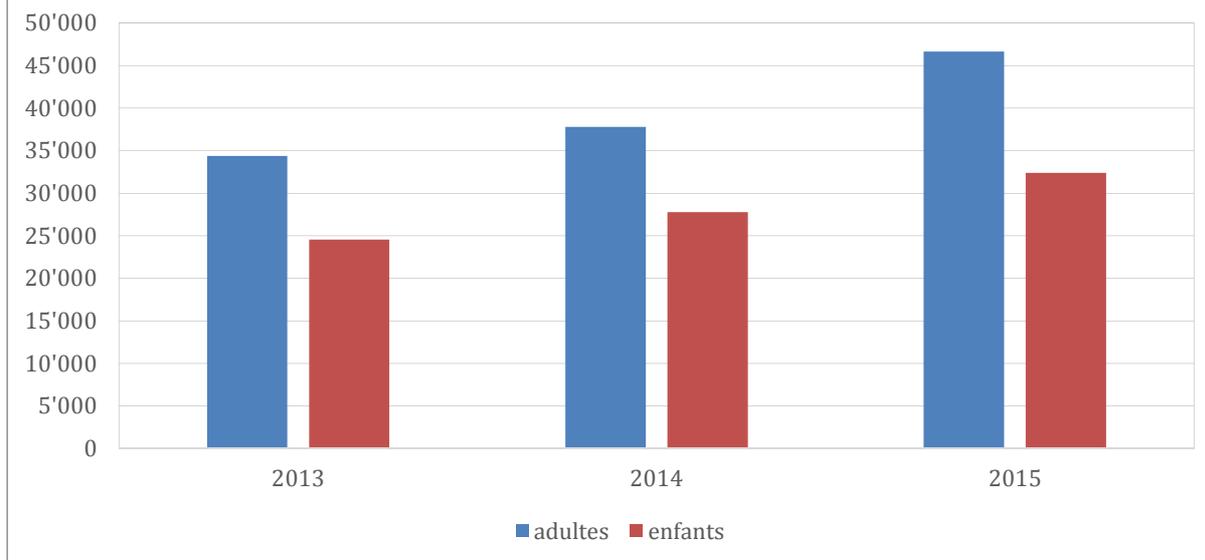
Corollaire du nombre de familles reçues, toujours en fin d'année 2015, nous servions plus de 1'800 personnes. C'est une première dans l'histoire des Colis du Cœur.

### 3. Nombre de personnes par année (adultes et enfants)

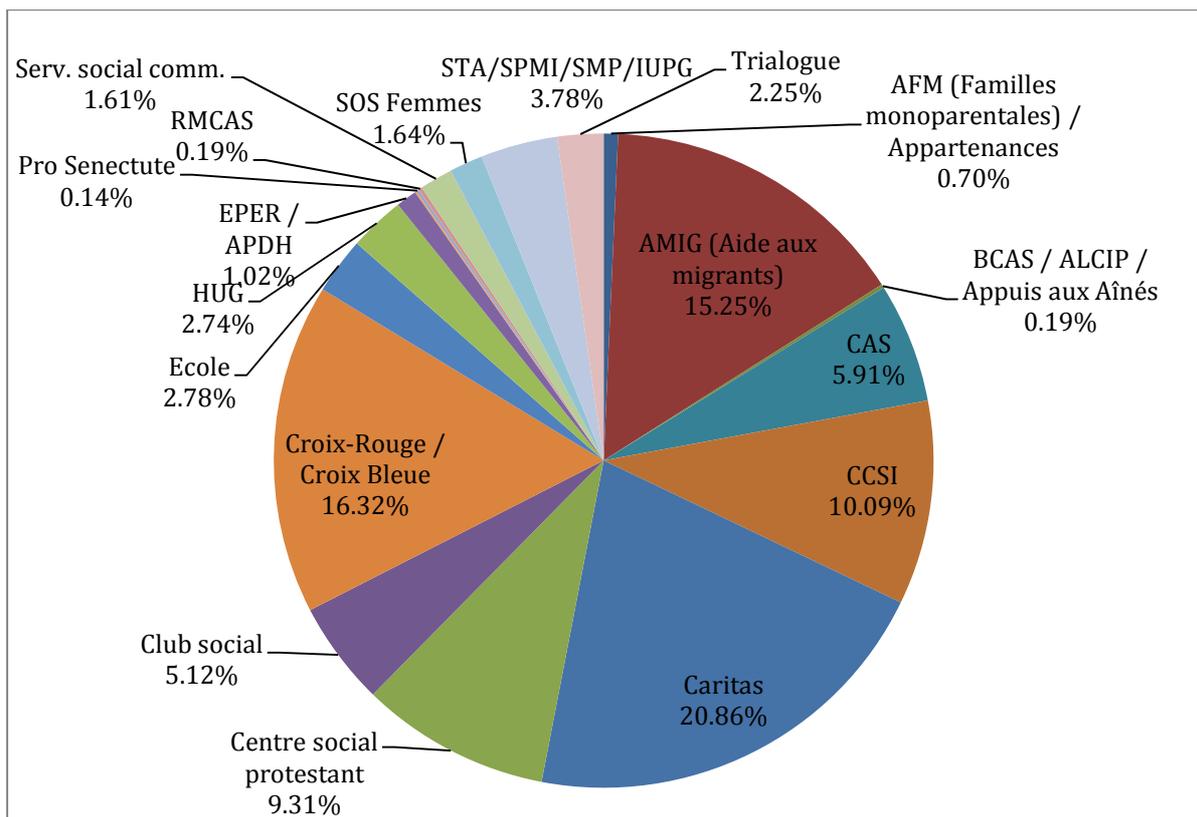


On constate qu'entre 2003 et 2015, le nombre de personnes aidées a constamment augmenté, passant d'un peu plus de 40'000 personnes en 2003 à environ 79'000 en 2015. La baisse observable en 2006 doit être attribuée à un recadrage des critères d'attribution.

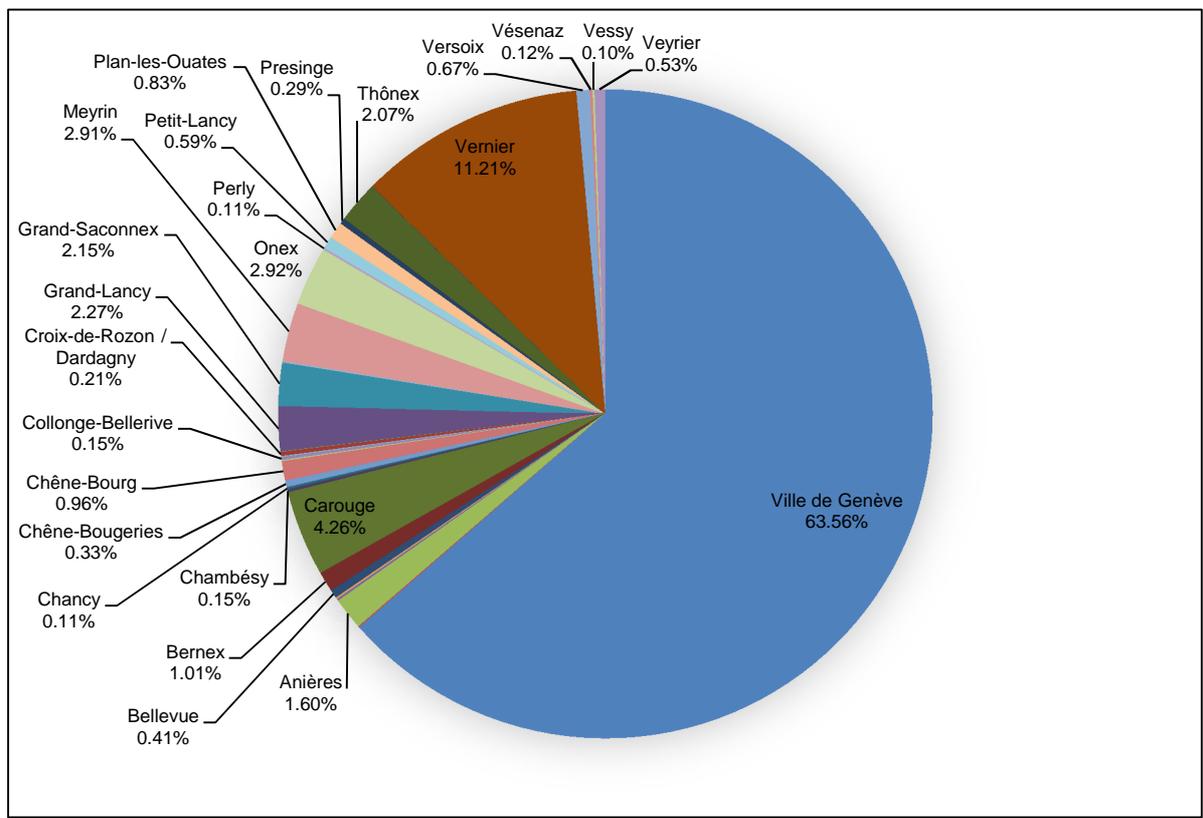
### 4. Répartition adultes / enfants 2013, 2014 et 2015



La répartition du nombre des personnes servies entre adultes et enfants est remarquablement stable. De l'ordre de 60% d'adultes pour 40% d'enfants, avec une variation de 3 points au maximum.



Les Colis du Cœur sont ouverts à chaque service social qui en fait la demande et s'engage à respecter ses critères d'attribution.



Les Colis du Cœur s'avèrent un complément précieux à l'action sociale des 45 communes genevoises comme de celle menée par la Ville de Genève et l'Etat de Genève. Certaines communes sont moins concernées directement, mais toutes doivent être solidaires pour relever le défi de la précarité qui atteint un niveau inquiétant et, finalement, touche tout le monde.

## **7. Les faits marquants en 2015**

### **a) La forme juridique des Colis du Cœur**

Les Colis du Cœur connaissent un très fort développement et se trouvent maintenant confrontés à de nouveaux défis, financiers essentiellement, qui l'obligent à se structurer différemment pour répondre aux exigences et contraintes qui y sont liées. Ainsi, le comité a voté à l'unanimité la création de la fondation Colis du Cœur qui supprime l'association Colis du Cœur dès le 9 février 2016. Ce statut de fondation nous donne l'assise, la stabilité et la crédibilité qu'on est en droit d'attendre d'une institution sociale moderne et (malheureusement) prospère.

### **b) Le déménagement**

Un des moments forts de cette année a indubitablement été notre déménagement rendu nécessaire pour des raisons de sécurité et d'hygiène compte tenu de l'augmentation importante du nombre de nos bénéficiaires. Ainsi, après 4 mois de travaux menés au pas de charge sous la supervision du duo Charly Galley – Marc Nobs, et la direction de Marie Weber et Dominique Abbé-Decarroux, du cabinet « dm architectes », nous avons pu emménager début septembre dans les anciens locaux de l'Union Maraichère Genevoise au 16 rue Blavignac. Locaux que nous partageons avec Partage, la banque alimentaire genevoise. Nous remercions l'Etat de Genève et la FTI d'avoir bien voulu nous louer ces locaux à un tarif avantageux, tout comme nous remercions celles et ceux qui nous ont aidés directement ou indirectement, en particulier la Loterie Romande et deux généreux donateurs qui ont pris en charge, l'un les frais liés à la communication, et les deux autres ceux liés aux travaux. Grâce à eux, nous sommes désormais en mesure d'accueillir décemment les bénéficiaires des Colis du Cœur et les bénévoles peuvent enfin travailler dans des conditions normales. Last but not least, nous avons pu installer une chaîne du froid répondant aux exigences les plus strictes.

### **c) L'inauguration de nos nouveaux locaux**



Nous avons inauguré nos nouveaux locaux le 28 octobre, conjointement avec nos amis de Partage. Près de 500 personnes nous ont fait l'honneur de leur présence en dépit de la très forte pluie qui sévissait ce jour-là. Parmi celles-ci : Mauro Poggia, Esther Alder, Stéphanie Lammar, Guillaume Barazzone, Saliha Barlatey, Daniel Chambaz, Alexandre Cudet, Jean-Marc Richard, Pierre Ruetschi, Guy Vibourel, Rolin Wavre, Jean-Luc Zanasco, mais aussi tant d'autres que nous ne pouvons mentionner ici faute de place. Que chacune et chacun soit remerciés de leurs

encouragements et de cette solidarité ainsi témoignée. Nous en avons besoin pour assurer notre mission.

#### **d) La collaboration avec la Croix-Rouge genevoise**



Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Croix-Rouge genevoise dans le cadre de son opération « Paniers de Noël ». 792 bénéficiaires des Colis du Cœur ont pu repartir avec un sac rempli de produits alimentaires et d'hygiène ainsi que de jouets et autres cadeaux. Nous remercions la direction et le personnel de la Croix-Rouge genevoise pour cette délicate attention fort appréciée durant cette période où la différence peut peser très lourd.

#### **e) Un nouveau logo pour les Colis du Cœur**



Le Comité s'est clairement prononcé pour un logo intégrant les valeurs de notre mission et c'est fort de cette volonté que l'agence Charlescannon, mandatée par une très généreuse entreprise amie, nous a proposé ce nouveau logo qui a fait immédiatement l'unanimité. D'aucuns verront dans ce magnifique cœur rouge un clin d'œil aux « Restaurants du Cœur » français. D'autres y verront une allusion à la générosité des bénévoles ou, encore, un rappel de notre identité nationale. Les trois lectures nous conviennent très bien dès l'instant qu'elles honorent l'intelligence humaine dans ce qu'elle a de plus noble. Nous aimons ce logo et nous remercions l'agence Charlescannon ainsi que la généreuse entreprise qui a pris en charge le coût de sa réalisation.

#### **f) Le Noël des bénéficiaires**

Le 15 décembre les bénéficiaires ont pu célébrer Noël autour d'une table généreuse et recevoir une dotation alimentaire de circonstance.

#### **g) Le Noël des enfants**

Comme en 2014, grâce à un généreux donateur, nous avons pu offrir un cadeau composé de crayons Caran d'Ache et de friandises aux enfants dont les parents bénéficient d'un soutien des Colis du Cœur. Le savoir-faire de notre canton a ainsi été mis à l'honneur en même temps qu'il a émerveillé 700 enfants. Nous remercions chaleureusement ce généreux donateur.

#### **h) Les jours de distribution**

Jusqu'à présent, la distribution n'avait pas lieu les mardis s'ils étaient jours fériés, durant deux semaines en fin d'année et quatre semaines en été. Dorénavant, la distribution est assurée tout au long de l'année, quitte à être décalée d'un jour si le mardi coïncide avec un jour férié. Cette mesure a été prise en raison de l'urgence des situations que nous rencontrons et par solidarité avec les bénéficiaires des Colis du Cœur dont les conditions d'existence peuvent être très, très difficiles.

#### **i) Citizen Day - L'Oréal**

Cette année encore, L'Oréal a organisé son opération Citizen Day aux Colis du Cœur. Quatre de ses employés se sont relayées durant toute une journée pour aider à la distribution.

## **8. Les défis qui nous attendent**

Trois grands défis nous attendent en 2016.

Le premier porte sur la création de la fondation Colis du Cœur durant le premier trimestre. L'Autorité de Surveillance des Fondations et des Institutions de Prévoyance et l'Administration Fiscale Cantonale ayant validé le processus tant pour la création que pour les exonérations fiscales cantonale et fédérale, ce devrait être une formalité si l'Assemblée Générale de l'association Colis du Cœur fait confiance au Comité qui s'est exprimé à l'unanimité en faveur de la création de ladite fondation.

Autre défi majeur auquel le comité travaille d'arrache-pied, le financement des Colis du Cœur. A ce jour, la seule garantie que nous ayons portée sur une subvention annuelle de CHF 20'600.00 de la Ville de Genève, si bien que l'essentiel du financement de notre budget est aléatoire. A l'époque où celui-ci était inférieur à CHF 200'000.00, le risque était jouable; maintenant qu'il frôle les CHF 500'000.00, il devient indispensable de trouver une assise financière solide. C'est un grand « chantier » auquel nous allons nous attaquer avec courage et, souhaitons-le, avec la complicité des instances politiques cantonales et communales.

Enfin, et cela en fera sourire d'aucuns, mais n'oublions pas que nous sommes à Genève, à peine venons-nous d'emménager que nous devons déjà penser à nos futurs locaux. Nous occupons en effet un bâtiment voué à la démolition puisque situé dans le secteur du PAV, et notre bail est ferme pour 5 ans. Nous devons donc mettre sur pied un groupe de travail qui planchera sur la suite.

## **9. Remerciements**

L'année 2015 a vu notre budget s'envoler pour deux raisons essentielles. D'une part, nous avons dû acheter pour CHF 250'000 de denrées alimentaires et autres marchandises afin de faire face aux besoins des bénéficiaires des Colis du Cœur, et d'autre part, le coût de l'aménagement de nos locaux s'est élevé à CHF 284'989.00.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à nos généreux donateurs anonymes ou non, dont la Loterie Romande, la Ville de Genève, les communes de Aire-La-Ville, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Carouge, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collonges-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vernier, Versoix et Veyrier. Sans eux, les Colis du Cœur n'existeraient pas !

## **10. Les comptes**

Nous avons bouclé nos comptes 2015 à l'équilibre, ce qui s'explique essentiellement par les dons que nous avons reçus suite à notre appel d'urgence. Quant à nos charges d'exploitation, elles ont considérablement augmenté en raison de notre déménagement et des frais d'aménagement de nos nouveaux locaux - le budget 2016 marque plus vraisemblablement le rythme de croisière des Colis du Cœur.

## BUDGET 2016

	<b>BUDGET 2016</b>
<b>PRODUITS</b>	
Participation usagers	7'000.00
Dons des Communes	
Dons loyer	53'437.00
Autres dons	20'000.00
JTI	150'000.00
Loterie romande	100'000.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>330'437.00</b>
<b>CHARGES</b>	
Achats de nourriture	250'000.00
Salaires	66'000.00
Loyer	48'840.00
Equipement nouveaux locaux	5'000.00
Petites fournitures	1'200.00
Fournitures de bureau	2'040.00
Electricité	13'000
Entretien et chauffage	15'440
Télécommunications	2'040.00
Assurance RC	210.00
Assurances	2'000.00
Elimination des déchets	3'600.00
Frais divers. comité. AG. repas	960.00
Contrôle fiduciaire	2'000.00
Comptabilité	9'600.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>421'930.00</b>
<b>RESULTAT</b>	
<b>Perte de l'exercice</b>	<b>91'493.00</b>

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale de  
**L'Association Colis du Coeur  
Carouge**

Genève, le 3 mars 2016  
5/gn/17



Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de produits et charges et annexe) de l'Association Colis du Coeur pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été contrôlées par une autre fiduciaire.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**BfB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA

Jean Paul TRIBOULET  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

André TINGUELY  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de pertes et profits
- annexe aux comptes annuels

## Colis du Cœur

### Bilan

Au 31 décembre 2015

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	Note	31.12.15 CHF	31.12.14 CHF
<b>ACTIFS</b>			
<b><u>Actifs à court terme</u></b>			
Liquidités	7	565'627.65	299'262.65
Charges payées d'avance		19'305.00	27'000.00
Produits à recevoir		8'614.90	0.00
Total actifs à court terme		593'547.55	326'262.65
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Equipements	8	8'087.00	9'884.15
Agencements	8	10'149.60	13'532.80
Travaux Blavignac	8	269'380.82	0.00
Total actifs immobilisés		287'617.42	23'416.95
<b>Total Actifs</b>		<b>881'164.97</b>	<b>349'679.60</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b><u>Fonds étrangers à court terme</u></b>			
Charges à payer		10'632.80	3'185.85
Total fonds étrangers à court terme		10'632.80	3'185.85
<b><u>Fonds étrangers à long terme</u></b>			
Provision pour travaux	9	48'000.00	48'000.00
Total fonds étrangers à long terme		48'000.00	48'000.00
<b><u>Fonds affectés</u></b>			
Fonds affectés	10	731'698.96	207'700.50
Total fonds affectés		731'698.96	207'700.50
<b><u>Fonds propres</u></b>			
Résultats reportés		90'793.25	68'783.97
Résultat de l'exercice		39.96	22'009.28
Total fonds propres		90'833.21	90'793.25
<b>Total Passifs</b>		<b>881'164.97</b>	<b>349'679.60</b>

## Colis du Cœur

### Compte de résultat Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 (Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	Note	Compte 2015 CHF	Compte 2014 CHF
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Dons affectés	11	775'179.50	359'500.00
Dons non affectés	12	74'054.20	61'177.80
Dons Ville de Genève		20'600.00	20'600.00
Dons des Communes		44'950.00	74'040.00
Participation usagers		8'081.55	6'231.40
Cotisations		1'200.00	960.00
Ristournes carte cumulus			1'705.00
Intérêts créanciers		319.90	120.45
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>924'385.15</b>	<b>524'334.65</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Achats de nourriture et frais de livraison		-256'783.35	-187'477.62
Cadeaux de Noël bénéficiaires		-15'533.60	0.00
Charges de personnel et bénévoles		-62'382.90	-37'035.65
Charges de locaux		-23'465.46	-7'200.15
Frais administratifs		-5'874.36	-2'297.60
Honoraires fiduciaire et révision		-4'667.00	0.00
Entretiens et réparations		-1'142.95	-237.60
Evacuation des déchets		-3'111.15	-2'872.00
Frais divers		-7'018.62	-3'398.80
Amortissements	8	-20'200.69	-5'854.25
Frais bancaires		-166.65	-251.20
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>-400'346.73</b>	<b>-246'624.87</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>524'038.42</b>	<b>277'709.78</b>
Attribution aux fonds affectés	10	-775'179.50	-359'500.00
Utilisation des fonds affectés	10	251'181.04	151'799.50
Attribution aux provisions – travaux	9	0.00	-48'000.00
<b>Résultat net</b>		<b>39.96</b>	<b>22'009.28</b>

## Colis du Cœur

### Notes annexes aux Etats financiers Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

#### 1) Les Colis du Cœur

« Les Colis du Cœur » est une association au sens des articles 60 et suivant du code civil.  
Son siège est situé au 16, rue Blavignac, Carouge

Elle a pour but de venir en aide aux personnes vivant au-dessous des normes d'assistance et distribue à ces personnes des denrées alimentaires, une fois par semaine.

#### 2) Composition du comité

Président :	M. Serge Bednarczyk
Vice-Président :	M. Charly Galley
Trésorier :	M. Francis Jaeger jusqu'au 15 octobre 2015 M. Rémy Mathieu dès le 15 octobre 2015
Membres :	M. Charles Beer M. Claude Kuratli Mme Anne Héritier Lachat Mme Marie-Claude Pittet Mme Emily Turrettini
Membre d'honneur :	Mme Marion Attinger

Le comité est bénévole et ne perçoit pas de rémunérations.

#### 3) Statut fiscal

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal et de l'impôt fédéral direct depuis le 2006 pour une période de 10 ans.

#### 4) Organe de révision

La révision des comptes des Colis du Cœur est assurée par la BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA.

#### 5) Principes comptables

- a. *Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers*  
Les états financiers des Colis du Cœur ont été établis conformément aux statuts des Colis du Cœur et aux dispositions applicables du Codes des obligations.
- b. *Liquidités*  
Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.
- c. *Immobilisations corporelles*  
Les immobilisations corporelles détenues par les Colis du Cœur figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par les Colis du Cœur dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.  
  
Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

- Équipements	20%
- Agencements	20%
- d. *Comptes de régularisation actif et passif*  
Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.
- e. *Fournisseurs et créanciers divers*  
Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.
- f. *Revenus et charges*  
Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.
- g. *Dons et subventions*  
Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

h. *Fonds affectés*

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "fonds affectés" par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés". Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une "utilisation de fonds affectés"

Les fonds affectés reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au passif dans des fonds affectés de produits différés. Le montant du passif est diminué chaque année de façon similaire à l'amortissement de l'immobilisation corporelle sous-jacente.

**6) Changements de méthodes comptables**

Jusqu'en 2014, les dons affectés étaient comptabilisés directement au passif comme fonds affectés. Depuis 2015, pour se conformer à la dernière révision de la norme Swiss GAAP RPC 21, les dons affectés sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif par le compte d'attribution aux fonds affectés. Ce changement de méthode comptable n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice. Le compte de résultat 2014 a été retraité selon la nouvelle méthode pour permettre la comparaison avec les chiffres 2015.

**7) Liquidités**

	<b><u>31.12.15</u></b>	<b><u>31.12.14</u></b>
Caisse	308.55	148.62
Compte Postfinance	323'274.60	158'016.63
Compte Raiffeisen courant	41'750.50	141'097.40
Compte Raiffeisen placement	200'294.00	0.00
<b>Total liquidités</b>	<b>565'627.65</b>	<b>299'262.65</b>

**8) Immobilisations corporelles**

	<b>2015</b>			<b>2014</b>	
	Equipements	Agencements	Travaux Blavignac	Equipements	Agencements
Valeur brute au 1.1	12'355.20	16'916.00	0.00	0.00	0.00
Acquisitions de l'exercice	842.40	0.00	283'558.76	12'355.20	16'916.00
<b>Total valeur brute au 31.12</b>	<b>13'197.60</b>	<b>16'916.00</b>	<b>283'558.76</b>	<b>12'355.20</b>	<b>16'916.00</b>
Fonds d'amortissement au 1.1	2'471.05	3'383.20	0.00	0.00	0.00
Amortissements de l'exercice	2'639.55	3'383.20	14'177.94	2'471.05	3'383.20
Total fonds d'amortissement au 31.12	5'110.60	6'766.40	14'177.94	2'471.05	3'383.20
Valeur nette au 1.1	9'884.15	13'532.80	0.00	0.00	0.00
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>8'087.00</b>	<b>10'149.60</b>	<b>269'380.82</b>	<b>9'884.15</b>	<b>13'532.80</b>

**9) Provisions**

En 2014, une provision pour travaux avait été constituée. Les travaux dans les nouveaux locaux de Blavignac n'étant pas terminés, cette provision a été conservée.

<b>2015</b>	Solde au 1.1.2015	Constitution 2015	Utilisation 2015	Dissolution 2015	Solde 31.12.2015
Provision pour travaux	48'000.00	0.00	0.00	0.00	48'000.00
<b>2014</b>	Solde au 1.1.2014	Constitution 2014	Utilisation 2014	Dissolution 2014	Solde 31.12.2014
Provision pour travaux	0.00	48'000.00	0.00	0.00	48'000.00

**10) Fonds affectés**

2015	Solde au 1.1.2015	Attribution 2015	Utilisation 2015	Transferts 2015	Solde 31.12.2015
<u>Fonds affectés disponibles pour dépenses</u>					
Fonds affectés Bénévoles	7'700.50	0.00	-2'540.00	0.00	5'160.50
Fonds affectés Nourriture	200'000.00	264'500.00	194'500.00	0.00	270'000.00
Fonds affectés Travaux Blavignac	0.00	379'000.00	0.00	283'558.76	95'441.24
Fonds affectés loyer 2015	0.00	19'762.50	-19'762.50	0.00	0.00
Fonds affectés comptabilité et révision 2015		4'667.00	-4'667.00	0.00	0.00
Fonds affectés loyer 2016		77'250.00	0.00	0.00	77'250.00
Fonds affectés comptabilité et révision 2016		14'000.00	0.00	0.00	14'000.00
Fonds affectés Cadeaux Noël	0.00	16'000.00	15'533.60	0.00	466.40
<b>Total fonds affectés disponibles pour dépenses</b>	<b>207'700.50</b>	<b>775'179.50</b>	<b>-237'003.10</b>	<b>-283'558.76</b>	<b>462'318.14</b>
<u>Fonds produits différés pour couvrir amortissements</u>					
Fonds produits différés Travaux Blavignac	0.00	0.00	-14'177.94	283'558.76	269'380.82
<b>Total fonds produits différés</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-14'177.94</b>	<b>283'558.76</b>	<b>269'380.82</b>
<b>Total fonds affectés 2015</b>	<b>207'700.50</b>	<b>775'179.50</b>	<b>-251'181.04</b>	<b>0.00</b>	<b>731'698.96</b>

2014	Solde au 1.1.2014	Attribution 2014	Utilisation 2014	Transferts 2014	Solde 31.12.2014
<u>Fonds affectés disponibles pour dépenses</u>					
Fonds affectés bénévoles	0.00	9'500.00	-1'799.50	0.00	7'700.50
Fonds affectés nourriture	0.00	350'000.00	-150'000.00	0.00	200'000.00
<b>Total fonds affectés 2014</b>	<b>0.00</b>	<b>359'500.00</b>	<b>-151'799.50</b>	<b>0.00</b>	<b>207'700.50</b>

**11) Dons affectés**

<u>détail des attributions par donateur</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Loterie romande pour nourriture	100'000.00	0.00
Fondation Philantropia pour nourriture	12'500.00	0.00
Ville de Genève pour nourriture	2'000.00	0.00
Autres donateurs pour nourriture	150'000.00	350'000.00
<b>Total pour nourriture</b>	<b>264'500.00</b>	<b>350'000.00</b>
Loterie romande pour travaux Blavignac	105'000.00	0.00
Autres donateurs pour travaux Blavignac	274'000.00	0.00
<b>Total pour travaux Blavignac</b>	<b>379'000.00</b>	<b>0.00</b>
Dons affectés pour bénévoles	0.00	9'500.00
Dons affectés pour loyers	97'012.50	0.00
Dons affectés pour comptabilité et révision	18'667.00	
Dons affectés pour cadeaux de Noël	16'000.00	0.00
<b>Total dons affectés</b>	<b>775'179.50</b>	<b>359'500.00</b>

**12) Dons non affectés**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Fondation Anita Chevalley	20'000.00	0.00
Fondation Valéria Rossi di Montelera	10'000.00	0.00
Autres dons non affectés	44'054.20	61'177.80
<b>Total dons non affectés</b>	<b>74'054.20</b>	<b>61'177.80</b>

**13) Evénements postérieurs à la date de clôture**

Selon la décision de l'AG extraordinaire du 8 février 2016, l'Association Colis du Cœur sera dissoute et ses actifs nets versés à une nouvelle Fondation Colis du Cœur, créée le 9 février 2016.

**14) Autres informations**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant

Genève, le 11 mars 2016